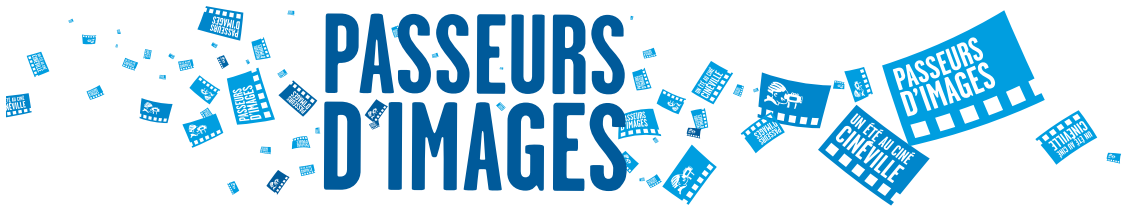


**HORS
CADRE**



APPEL À PROJETS 2011

EN DATE DU :

Ville / Agglomération :

Vous pouvez remplir ce document sur informatique à partir du dossier téléchargeable
à l'adresse suivante: www.horscadre.eu
(Pole Passeurs d'Images / Outils / «Appel à projet»)

A RETOURNER IMPÉRATIVEMENT AVANT LE :
24 JANVIER 2011

A L'ADRESSE SUIVANTE

ASSOCIATION HORS CADRE
72 RUE GUTENBERG
59000 LILLE

OU PAR MAIL

contact@horscadre.eu

SOMMAIRE

- PRÉSENTATION DU DISPOSITIF “PASSEURS D’IMAGES”
- Fiche de préinscription : Présentation du projet global.....5
A RENVOYER AVANT LE 15/11/2010
- Fiche 1 : PHASAGE OPERATIONEL 2011.....6
- Fiche 2 : INFORMATIONS ADMINISTRATIVES.....7
- Fiche 3 : ACTIVITÉS.....9
 - **Fiche 3.1 : Séance de cinéma en plein air**.....10
 - Le contexte.....10
 - Le choix du site.....11
 - L'accueil du public.....12
 - **Fiche technique séance de cinéma en plein air**.....13
 - Le site.....13
 - Régie technique et commission de sécurité.....14
 - **Le budget**.....15
 - **Fiche 3.2 : Atelier de pratiques artistiques**.....16
 - Description de l'action.....16
 - Mise en place du projet.....18
 - **Le budget**.....19
 - **Fiche 3.3 : Restitution d'atelier**.....20
 - **Le budget**.....21
 - **Fiche 3.4 : Chèques cinéma**.....22
 - **Le budget**.....23
 - **Fiche 3.5 : Atelier de programmation / Séance débat**.....24
 - **Le budget**.....26
 - **Fiche 3.6 : Les Rencontres Régionales**.....27

Présentation du dispositif “Passeurs d’images”

“Passeurs d’images”, manifestation initiée par le Ministère de la Culture et le Centre National de la Cinématographie, fédère chaque année entre 15 000 et 20 000 personnes dans le Nord-Pas-de-Calais. Elle a pour principal objectif de développer l’action culturelle en direction des publics en difficulté.

Dès 1994, le comité de pilotage régional a défini une série de préconisations qui font partie du cahier des charges de la manifestation “Passeurs d’images” :

- renforcement de la qualité des actions inscrites dans une perspective de long terme,
- développement de la sensibilisation et de l’implication directe des publics dans la conception et la mise en oeuvre des projets,
- développement des réseaux et de l’ancrage de l’opération,
- intervention conjointe de professionnels de l’accompagnement social et de professionnels de l’audiovisuel et du développement culturel.

Cette opération est soutenue par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Ministère de la Culture), le Conseil Régional du Nord - Pas-de-Calais, le Conseil Général du Nord, le Conseil Général du Pas-de-Calais, l’ACSE (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l’Egalité des Chances) et le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, elle se déploie sur l’ensemble du territoire régional grâce au soutien des villes et agglomérations partenaire du dispositif

Elle est coordonnée en région Nord - Pas-de-Calais par l’association Hors Cadre depuis 1998 et propose :

• **Des séances de cinéma en plein air**

Elles se déroulent au coeur des quartiers sur un écran géant (15x20m) ou (7x11m). Séances festives, gratuites et de qualité, elles sont l’occasion d’offrir “un air de vacances et de ciné” à ceux qui ne partent pas.

• **Des ateliers de programmation de films - séance débat**

Les séances exceptionnelles sont organisées dans les salles de cinéma ou les salles équipées pour l’occasion, Elles permettent aux publics de rencontrer réalisateurs et acteurs venus présenter leur film et engager un débat à l’issue de la projection. Ces séances sont préparées lors d’ateliers de programmation par des jeunes qui animent la séance débat.

• **Des ateliers de pratiques artistiques**

Chaque année, une quinzaine d’ateliers de pratique artistique, animés par des créateurs, professionnels de l’image et du son, permettent aux jeunes de découvrir différents aspects du 7ème Art ou de la photographie, en portant un regard actif et critique sur les images et leur environnement.

En réalisant un film (documentaire ou fiction), les jeunes s’inscrivent dans un véritable projet d’expression et d’éducation à l’image.

- **Une politique tarifaire**

Afin de permettre aux jeunes éloignés de l'offre culturelle et à leur famille (spécificité de retrouver le chemin des salles obscures, des chèques cinémas sont diffusées dans les villes qui accueillent la manifestation. Elles permettent de bénéficier d'une réduction de 1.50 € sur le tarif réduit des salles associées à l'opération.

- **Des Rencontres Régionales "Ateliers d'images, images d'ateliers"**

Chaque année depuis 13 ans, des rencontres permettent aux porteurs de projet de confronter leurs expériences et aux jeunes de découvrir dans un cadre festif les productions d'une année.

En 2009 et 2010, ces Rencontres se sont déroulées fin mai à Euratechnologie à Lille et ont accueilli près de 1 500 personnes.

Lors de ces rencontres, les productions et travaux d'ateliers images sont présentés aux publics, aux professionnels de l'audiovisuel et de l'action culturelle régionale, aux journalistes, aux élus, aux institutions.

Des ateliers participatifs autour de l'image sont proposés aux publics.

Ces Rencontres s'affirment comme un véritable forum permettant aux acteurs et aux partenaires de l'audiovisuel régional et de l'éducation à l'image de confronter leurs expériences et leurs réalisations d'ateliers réalisés dans le cadre scolaire et hors temps scolaire, qu'il s'agisse de films de fictions, de documentaires, de reportages d'installations vidéo ou de travaux photos.

Les équipes et les jeunes des structures d'animation de la région (centres sociaux, clubs de jeunes, services jeunesse, missions locales, clubs de prévention etc) ou des dispositifs scolaires (primaire, collège, lycée) y trouvent le cadre d'une légitime valorisation et des idées dynamisant les projets en gestation.

VILLE / AGGLOMERATION :

Nom et prénom du coordinateur local « Passeurs d'Images » :

Fonction (poste et service) :

Structure :

Adresse :

Téléphone : Fax :

Mail :

NATURE DES PROJETS

Pour participer à « Passeurs d'Images » en 2011, il est obligatoire de mettre en œuvre au moins deux projets

Projets liés à la formation, la création, l'éducation, l'expression, l'esprit critique :

Atelier de pratiques artistiques (vidéo, photo, ...)

Structure porteuse :

Responsable :

Fonction :

Tel :

Signatures et cachets des partenaires :

Atelier de programmation

Structure porteuse :

Responsable :

Fonction :

Tel :

Signatures et cachets des partenaires :

Restitution d'atelier

Structure porteuse :

Responsable :

Fonction :

Tel :

Signatures et cachets des partenaires :

Rencontres Régionales

Structure porteuse :

Responsable :

Fonction :

Tel :

Signatures et cachets des partenaires :

Projets liés à la diffusion, la découverte, la rencontre avec une œuvre, un auteur, un artiste :

Séance de cinéma en plein air

Structure porteuse :

Responsable :

Fonction :

Tel :

Signatures et cachets des partenaires :

Séance avec invité

Structure porteuse :

Responsable :

Fonction :

Tel :

Signatures et cachets des partenaires :

Diffusion de chèques-cinéma

Structure porteuse :

Responsable :

Fonction :

Tel :

Signatures et cachets des partenaires :

15 NOVEMBRE 2010

- Date limite de retour de la fiche d'inscription pour l'édition 2011

15 DECEMBRE 2010

- Comité de pilotage

24 JANVIER 2011

- Date limite de retour de la fiche d'appel à projet.

JANVIER - MARS 2011

- Réunions avec les porteurs de projet pour étudier le projet de la ville et envisager ses modalités et contenus spécifiques.

FEVRIER 2011

- Envois aux porteurs de projet de la liste des propositions de films pour les séances de cinéma en plein air.

MARS - AVRIL 2011

- Réunions de programmation sur les villes pour le choix des films en plein air.
- Travaux de co-construction des projets d'ateliers.

AVRIL 2011

- Comité de pilotage sur la programmation des actions.
- Validation des projets.

MAI - JUIN 2011

- Rencontres Régionales Passeurs d'Images à Lille.
- Rencontres de travail à Hors Cadre pour les stagiaires de l'atelier.
- Présentation de l'intervenant.
- Commission DRAC pour la validation des films plein air.
- Retrait du matériel de communication et des chèques cinéma par les villes.

JUIN - SEPTEMBRE 2011

- Déploiement des séances en plein air, ateliers de pratique, chèques cinéma.

SEPTEMBRE - DECEMBRE 2011

- Mise en oeuvre des ateliers de programmation / séance débat et restitutions d'ateliers.
- Réunion d'évaluation et de bilans

FICHE 2 : INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Signataire de la convention globale de partenariat :

Nom :

Fonction, titre :

Adresse :

Mention particulière :

Si les signataires sont différents pour les activités, vous pouvez préciser ci-dessous les **signataires complémentaires pour les différentes activités :**

Signataire complémentaire pour la convention PLEIN AIR :

Nom :

Fonction, titre :

Adresse :

Signataire complémentaire pour la convention ATELIER DE PRATIQUE ARTISTIQUE :

Nom :

Fonction, titre :

Adresse :

Signataire complémentaire pour la convention RESTITUTION D'ATELIER :

Nom :

Fonction, titre :

Adresse :

Signataires complémentaires pour la convention CHÈQUES CINÉMA :

Nom :

Fonction, titre :

Adresse :

Nom :

Fonction, titre :

Adresse :

**Signataires complémentaires pour la convention ATELIER DE PROGRAMMATION /
SÉANCE DÉBAT :**

Nom :

Fonction, titre :

Adresse :

Nom :

Fonction, titre :

Adresse :

FICHE 3 : ACTIVITÉS

Remplir la fiche 3.1 si vous mettez en place une séance de cinéma en plein air.

Remplir la fiche 3.2 si vous mettez en place un atelier de pratique.

Remplir la fiche 3.3 si vous mettez en place une restitution d'atelier.

Remplir la fiche 3.4 si vous mettez en place les chèques cinéma.

Remplir la fiche 3.5 si vous mettez en place un atelier de programmation – séance débat.

Remplir la fiche 3.6 si vous participez aux Rencontres Régionales.

NB : Nous vous rappelons que vous devez mettre en œuvre au minimum deux projets.

FICHE 3.1 SEANCE DE CINEMA EN PLEIN AIR

Une séance en plein air est un événement festif et cinématographique associant un large public à une prestation de qualité autour d'un film de qualité et dans une ambiance conviviale. La séance en plein air a lieu à la nuit tombée : vers 23h00 début juillet, vers 22h00 fin août.

Porteur de projet :

Nom :

Fonction (poste et service) :

Adresse :

Ville :

Téléphone :

Fax :

Mail :

• Partenaires associés à l'organisation de la séance, précisez les détails de leur partenariat :

-
-
-

• Existe-t-il une thématique générale dans laquelle s'inscrit cette séance :

LE CONTEXTE :

• À quelle date souhaitez vous réaliser cette action ? (3 choix par ordre de priorité)

-
-
-

• Dans quel cadre souhaitez-vous réaliser cette action ?

Fête de quartier

Repas de quartier

Nos quartiers d'été

Manifestation communale (précisez laquelle) :

- Précisez le déroulement de la journée ou de la demie journée, la séance en plein air ayant forcément lieu à la nuit tombée : vers 23h00 début juillet, vers 22h00 fin août : après-midi festive, “lever de rideaux”, première partie, concert...

-
-
-

- Quels sont les objectifs que vous souhaitez atteindre par cette séance en plein air ?

- La coordination régionale peut vous proposer un court métrage adapté au long métrage. Etes-vous intéressé ?

OUI

NON

- Quel partenariat pourriez-vous imaginer avec l’exploitant du cinéma local ?
- Quel type de programmation envisagez-vous ?
- Quels habitants comptez-vous associer au choix du film ?
- Comment comptez-vous communiquer sur l’événement ?

LE CHOIX DU SITE :

Le choix du site de projection est important. Il doit répondre à des critères techniques et assurer la sécurité et le confort des spectateurs mais il doit aussi être connu du public et être facilement accessible pour assurer à la manifestation un franc succès.

- Sous quelle appellation le site est-il connu ?

- Pour la population est-ce un endroit : très connu assez peu connu
 assez connu peu connu

- Pourquoi avoir choisi ce site ?

- Sa situation par rapport au centre ville :

- Sa situation par rapport au centre du quartier :

- Est-ce un site facile d’accès ?

à pied	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
en voiture	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
en transport en commun	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

L'ACCUEIL DU PUBLIC :

- Quels outils de communication comptez-vous utiliser ?

- Le site est-il accueillant ?
Si non, comment comptez-vous améliorer cet accueil ?

- Combien de chaises pouvez-vous installer sur le site (prévoir 250 places assises minimum) ?

- Le site rend-il nécessaire l'installation d'un sol (praticable, plancher) ?

- Quel(s) moyen(s) de restauration sera disponible pour le public ?
 restaurant bar buvette sans alcool frierie
 stand animé par des associations locales autre précisez :

- Quels moyens d'évaluation comptez-vous utiliser ?
 la jauge du public l'ambiance un sondage à l'issue de la séance
 des réunions bilan avec vos partenaires le nombre d'articles de presse
 les échos du lendemain

Les séances sont lancées par une annonce micro présentant le cadre de la manifestation, le contexte local, le titre du film... Il nous paraît souhaitable qu'un représentant de la ville fasse cette annonce.

Merci de nous préciser quel élu vous pensez mobiliser.

Nom :

Titre :

2 Dispositif envisagé:

- Ecran (20x15m) (11x7m)
- Cabine 35mm cinéma
- Vidéo projecteur
- Diffusion préalable au film
 - court-métrage
 - Bande annonce
 - film de l'atelier

3. Régie technique et commission de sécurité :

- Pouvez-vous compter sur une mobilisation effective des services techniques de la commune ?
si oui, à quel moment pensez-vous les associer ?
si non, quelle solution pensez-vous adopter ?
- Comment comptez-vous mobiliser la commission de sécurité ?

NB : Nous vous rappelons que la présence d'un électricien est indispensable pour le bon déroulement de la séance.

LE BUDGET - PLEIN AIR

Budget type à compléter, modifiable, en fonction de votre projet.

Ce budget doit être équilibré

VILLE DE _____	BUDGET PREVISIONNEL <small>d'une séance en plein air</small>
DEPENSES	
Prestation technique	
Prestation artistique	
Assurance	
Déplacements	
Missions, réceptions	
Charges extérieures	
Documentations	
Location de films	
Régie technique	
Transports des copies	
Droit d'auteur (SACEM)	
Communication	
Sécurité du public	
Salaires et Charges	
Fongible	
Apport flux techniques	
Gardiennage	
TOTAL DEPENSES	€
RECETTES DES VILLES	
Valorisations des villes	
Participations indirectes des villes	
Participations directes des villes en financement	
SOUS TOTAL PARTICIPATION	€
SUBVENTIONS	
Etat (hors DRAC / ACSE)	
Région (hors Culture)	
Département (hors Jeunesse 59 / Culture 62)	
Agglomération	
Participations Hors Cadre sur subvention globale	
Fonctionnements Hors Cadre sur subventions dédiées	
SOUS TOTAL SUBVENTIONS	€
TOTAL RECETTES	€

FICHE 3.2 ATELIER DE PRATIQUES ARTISTIQUES

Les ateliers de pratiques artistiques se déroulent sur deux semaines et permettent à une dizaine de jeunes stagiaires (enfants, pré-ados, ados, jeunes adultes) de monter un projet "image" avec l'aide d'un intervenant professionnel.

Pour organiser un atelier, il vous reviendra de gérer l'intervention sur site du professionnel dont l'embauche est assurée par l'association Hors Cadre.

En revanche, ses frais (repas, frais de déplacement et hébergement éventuel) ainsi que la logistique de l'atelier (lieu d'accueil, déplacements pour le tournage, etc.) sont à votre charge.

Il est indispensable de gérer la question des droits à l'image et des droits d'auteurs pour les diffusions à venir du film.

Porteur de projet :

Nom :

Fonction (poste et service) :

Adresse :

Ville :

Téléphone :

Fax :

Mail :

DESCRIPTION DE L'ACTION :

• Activité choisie :

- Photo
 Vidéo
 Cinéma

- Infographie
 Multimédia
 Autre (précisez)

• Public visé :

Nombre	Âge	Sexe	situation (scolarisé, étudiant, chômeur, etc)

• Thèmes envisagés :

• Origine du projet :

• Quels sont les objectifs que vous souhaitez atteindre par cet atelier :

• Méthode d'évaluation envisagée :

- Le nombre de participants
- La qualité du film
- L'ambiance du groupe

- L'assiduité du groupe
- Le nombre d'articles de presse
- Autre (précisez)

MISE EN PLACE DU PROJET :

Pour mettre en place un atelier de pratiques artistiques, il est important de travailler ensemble avant le début de cet atelier. Plusieurs réunions préalables doivent être programmées : une première avec le porteur de projet afin de résoudre certaines questions pratiques comme la sensibilisation du public, la thématique ou la diffusion de l'atelier par exemple ; une ou plusieurs réunions avec les jeunes pour déterminer plus avant le cadre du projet, enfin une réunion, la semaine précédant l'atelier, afin que les stagiaires rencontrent l'intervenant mobilisé sur leur projet.

- Calendrier :

- temps de préparation (Janvier - Mai)
- temps de réalisation (Juin - septembre)
- temps de restitution (Septembre - Décembre)

- Articulation de l'action avec d'autres dispositifs (précisez lesquels) :

- Partenaires locaux associés; détaillez les motifs de leur partenariat :

- Autres partenaires :

- Durée globale de l'atelier :

2 semaines (soit 10 jours effectifs) du _____ au _____

- Lieu principal du déroulement de l'action et son adresse :

- Nom et qualité du responsable de l'encadrement local des participants :

LE BUDGET - ATELIER DE PRATIQUE :

Budget type à compléter, modifiable, en fonction de votre projet.

Ce budget doit être équilibré

VILLE DE _____	BUDGET PREVISION- NEL d'un atelier de pratique
DEPENSES	
<i>Intervention artistique</i>	
Prestations Pédagogiques (48 €/heure)	
<i>Logistique</i>	
Matériel et Equipements	
Frais des Jeunes	
Déplacement et Frais intervenants	
<i>sous-total</i>	€
<i>Mise en œuvre</i>	
Assurance	
Communication	
Déplacement	
Missions, réceptions	
Charges Extérieures	
Salaires et Charges	
<i>sous-total</i>	€
Apports Ville	
TOTAL DEPENSES	€
RECETTES DES VILLES	
Valorisations des villes	
Participations indirectes des villes	
Participations directes des villes en financement	
SOUS TOTAL PARTICIPATION	€
SUBVENTIONS	
Etat (hors DRAC / ACSE)	
Région (hors Culture)	
Département (hors Jeunesse 59 / Culture 62)	
Agglomération	
Participations Hors Cadre sur subvention globale	
Fonctionnements Hors Cadre sur subventions dédiées	
SOUS TOTAL SUBVENTIONS	€
TOTAL RECETTES	€

FICHE 3.3 RESTITUTION D'ATELIER

Si vous mettez en place un atelier de pratiques artistiques, vous devez mettre en place une restitution de cet atelier sur votre commune afin de valoriser le travail réalisé par les jeunes et inviter la population à assister à cette diffusion.

Porteur de projet :

Nom :

Fonction (poste et service) :

Adresse :

Ville :

Téléphone :

Fax :

Mail :

• Comment envisagez-vous de diffuser la production de votre atelier à l'issue de celui-ci ?

• À quelle date envisagez-vous d'organiser cette restitution d'atelier ?

• Pensez-vous dès à présent à un cadre spécifique ?

Sur le quartier

Dans une manifestation mobilisant l'ensemble de la commune

Dans une salle de cinéma

Autres (Précisez)

• Souhaitez-vous que nous vous aidions à mettre en place un atelier de programmation pour accompagner cette diffusion (programme de courts métrages ou long métrage) ? (cf fiche 3.5)

• Disposez-vous de matériel pour assurer la vidéo projection ?

• Quel public comptez-vous mobiliser à cette diffusion ?

• Par quels moyens ?

Presse

Affiches

Tracts

Autres (Précisez)

LE BUDGET - RESTITUTION D'ATELIER :

Budget type à compléter, modifiable, en fonction de votre projet.

Ce budget doit être équilibré

VILLE DE _____	BUDGET PREVISIONNEL d'une restitution d'atelier
DEPENSES	
Location de la salle	
Matériel	
Assurance	
Déplacements	
Missions, réceptions	
Charges extérieures	
Communication	
Salaires et Charges	
TOTAL DEPENSES	€
RECETTES DES VILLES	
Valorisations des villes	
Participations indirectes des villes	
Participations directes des villes en financement	
SOUS TOTAL PARTICIPATION	€
SUBVENTIONS	
Etat (hors DRAC / ACSE)	
Région (hors Culture)	
Département (hors Jeunesse 59 / Culture 62)	
Agglomération	
Participations Hors Cadre sur subvention globale	
Fonctionnements Hors Cadre sur subventions dédiées	
SOUS TOTAL SUBVENTIONS	€
TOTAL RECETTES	€

FICHE 3.4. CHEQUES CINEMA

La politique tarifaire est destinée à favoriser l'accès au cinéma en priorité aux jeunes en difficultés. Son utilisation est élargie aux adultes accompagnant les jeunes. La politique tarifaire s'appuie sur un réseau de diffusion défini par les villes et la coordination régionale. Elle est mise en oeuvre sur les salles de cinéma des villes partenaires qui acceptent de servir les enjeux de cette politique tarifaire. Le chèque cinéma, outil de cette politique tarifaire, est valable durant les deux mois d'été, il apporte une réduction de 1,50 € sur le tarif réduit individuel accordé à toutes les séances.

Porteur de projet :

Nom :

Fonction (poste et service) :

Adresse :

Ville :

Téléphone :

Fax :

Mail :

• Nombre de chèques cinéma souhaités (incluant les chèques cinéma régionaux et les chèques cinéma locaux) :

• Quels sont vos objectifs en mettant en place les chèques cinéma ?

• Quel est le public cible ?

• Structures associées au réseau de diffusion des chèques cinéma (structures à vocation sociale ou culturelle, associations locales, avec une préférence donnée aux structures s'adressant au public cible, etc...) :

-	-
-	-
-	-
-	-

• Salles de cinéma partenaires :

- nom et adresse de la salle :

- nom et adresse de la salle :

- nom de votre contact :
fonction :

- nom de votre contact :
fonction :

• Structures associées au remboursement des chèques cinéma locaux (précisez les noms et adresses des structures) :

LE BUDGET - CHÈQUES CINÉMA :

Budget type à compléter, modifiable, en fonction de votre projet.

Ce budget doit être équilibré

VILLE DE _____	BUDGET PREVISIONNEL des chèques cinéma
DEPENSES	
Catalogues et imprimés	
Chèques Cinéma	
Transport	
HC mise en œuvre	
TOTAL DEPENSES	€
RECETTES DES VILLES	
Valorisations des villes	
Participations indirectes des villes	
Participations directes des villes en financement	
SOUS TOTAL PARTICIPATION	€
SUBVENTIONS	
Etat (hors DRAC / ACSE)	
Région (hors Culture)	
Département (hors Jeunesse 59 / Culture 62)	
Agglomération	
Participations Hors Cadre sur subvention globale	
Fonctionnements Hors Cadre sur subventions dédiées	
SOUS TOTAL SUBVENTIONS	€
TOTAL RECETTES	€

FICHE 3.5 ATELIER DE PROGRAMMATION / SEANCE DEBAT

Les séances débat s'appuient sur des ateliers de programmation mis en place avec des jeunes. 5 demi-journées sont nécessaires qui peuvent être complétées par un déplacement sur un festival ou à l'agence du court métrage à Paris.

Pour organiser une séance débat, vous devez vous assurer le concours de deux structures : une structure culturelle pour la diffusion (ex : salle de cinéma, médiathèque, musée...) et une structure sociale ou socioculturelle pour travailler avec le public (ex : CAJ, Centre Social, Mission locale...).

Hors Cadre prend en charge les coûts d'un intervenant pour préparer la séance et la venue d'un invité pour la diffusion du film. Les coûts de location et de transport de la copies sont à votre charge.

Porteur de projet :

Nom :

Fonction (poste et service) :

Adresse :

Ville :

Téléphone :

Fax :

Mail :

• Thématique générale dans laquelle s'inscrit cette séance :

• Objectifs de l'action :

• Public visé pour préparer la séance :

Nombre	Âge	Sexe	situation (scolarisé, étudiant, chômeur, etc)

• Nom et fonction du responsable de l'encadrement local des participants :

• Type de programmation envisagée :

Programme de courts métrages autour d'une thématique.

Long métrage

• Calendrier prévisionnel :

- Comment pensez-vous mobiliser le groupe de jeunes organisateurs ?
- Envisagez vous un déplacement du groupe pour travailler la programmation?
- Quand démarrerait cet atelier ?
- Où pensez-vous réunir le groupe de jeunes ?
- Quelle est la date envisagée pour la séance avec invité ?

• Lieu où se déroulera la séance :

S'il ne s'agit pas d'une salle de cinéma, disposez-vous de matériel de projection cinéma ou de vidéo projection ?

• Souhaitez-vous associer la séance avec invité à la restitution du film d'atelier ? :

OUI

NON

LE BUDGET - ATELIER DE PROGRAMMATION / SÉANCE DÉBAT :

Budget type à compléter, modifiable, en fonction de votre projet.

Ce budget doit être équilibré

VILLE DE _____	BUDGET PREVISIONNEL d'un atelier de programmation
DEPENSES	
Location des copies	
Transport des copies	
Location de la salle	
Matériel	
Assurance	
Déplacements	
Missions, réceptions	
Charges extérieures	
Documentations	
Communication	
Prestation (cachet de l'invité)	
Salaires et Charges	
TOTAL DEPENSES	€
RECETTES DES VILLES	
Valorisations des villes	
Participations indirectes des villes	
Participations directes des villes en financement	
SOUS TOTAL PARTICIPATION	€
SUBVENTIONS	
Etat (hors DRAC / ACSE)	
Région (hors Culture)	
Département (hors Jeunesse 59 / Culture 62)	
Agglomération	
Participations Hors Cadre sur subvention globale	
Fonctionnements Hors Cadre sur subventions dédiées	
SOUS TOTAL SUBVENTIONS	€
TOTAL RECETTES	€

FICHE 3.6 LES RENCONTRES RÉGIONALES

Les Rencontres Régionales, ouvertes au public, accueillent, chaque année, les films réalisés en Nord-Pas-de-Calais dans le cadre d'ateliers de pratiques artistiques portés par des structures socioculturelles et des établissements scolaires, afin de favoriser les confrontations d'expériences entre acteurs et partenaires de l'éducation à l'image et de l'action culturelle en région.

Ces journées proposent un espace de diffusion aux productions régionales et un lieu de réflexions et d'échanges pour tous les participants de ces ateliers, qu'ils aient été réalisés en hors temps scolaire ou en temps scolaire.

- Pensez-vous participer aux Rencontres Régionales ? (date et site connus au 1er trimestre 2011)

OUI

NON

- Avec un groupe ? OUI NON

- De combien de personnes ?

- Souhaitez-vous bénéficier d'un accompagnement pour le déplacement ?

OUI

NON

- Pensez-vous inscrire un film aux Rencontres Régionales ?

OUI

NON

- Qu'est-ce qui vous intéresse dans les Rencontres Régionales ?

ateliers participatifs

diffusion du film réalisé par les jeunes

confronter le film des jeunes à d'autres films d'ateliers, réalisés dans d'autres contextes

échanger autour des films et des pratiques

rencontrer des professionnels de l'image

les tables rondes et thématiques

les spectacles en soirée

autres à préciser :

**MATERIEL DE COMMUNICATION
MIS A DISPOSITION PAR LA COORDINATION:**

- Nombre d'affiche **120x176** souhaité :
- Nombre d'affiche **40x60** souhaité :
- Nombre de tracts **A4** souhaité :
- Nombre de tracts **A5** souhaité :

Vos remarques et points particuliers
sur lesquels vous souhaitez attirer notre attention :

CONTACTS

Envoi du dossier :
contact@horscadre.eu

Marie Cirade - Programmatrice
Tél. : 03 20 33 06 66 / cirade@horscadre.eu

Pour les ateliers :
Bruno Duriez - Assistant de production
Tél. : 03 20 33 06 33 / duriez@horscadre.eu

Sarah Rousseau - Assistante de production
tel : 03 20 33 06 33 / rousseau@horscadre.eu